

triques dans le bassin du Fraser, notamment en ce qui concerne les pêcheries, soit différée.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, j'ai consulté les présidents des autres comités et je tiens à vous faire connaître que notre Comité peut tenir des séances mardi, jeudi et vendredi s'il le désire. Approuvez-vous ces rapports ?

M. ROBICHAUD: Monsieur le président, avant que nous approuvions ces rapports, j'aurais une question à poser. Vous avez mentionné tout à l'heure qu'il vous a été donné de conférer avec les présidents des autres comités.

Il se trouve que je fais partie du Comité des mines, forêts et cours d'eau, et ce matin ce comité se réunit à 9 heures et demie, c'est-à-dire en même temps que nous. En outre, nous tiendrons normalement des séances le mardi et le jeudi matin. De la sorte les deux comités siégeront vraisemblablement les mêmes jours et aux mêmes heures.

Le PRÉSIDENT: En effet.

M. ROBICHAUD: Cela est embarrassant.

Le PRÉSIDENT: Ces dates ont été arrêtées lors de la réunion des présidents. Il semble qu'il y a eu un peu de confusion.

M. ROBICHAUD: Ce matin, par exemple, je resterai parmi vous quelque temps, mais il me faudra me rendre à la séance du Comité des mines, forêts et cours d'eau vers 10 heures.

Le PRÉSIDENT: Nous allons soumettre cette difficulté au comité directeur.

M. O'LEARY: Et l'heure, monsieur le président ? Avez-vous recommandé que la séance se tienne à 9 heures ?

Le PRÉSIDENT: Précisément. Le comité directeur a recommandé la tenue de séances de deux heures à compter de 9 heures du matin. Toutefois, cette question sera renvoyée au comité directeur. Êtes-vous d'accord ?

(Assentiment.)

Le PRÉSIDENT: Comme l'an dernier, nous allons étudier les prévisions de dépenses des pêcheries par groupe. Commençons par le premier groupe, celui des services généraux, qui comprend les crédits 127 à 130 inclusivement.

Encore une fois, j'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue au ministre des Pêcheries qui va nous faire un exposé des travaux de son ministère et de ses prévisions de dépenses pour l'année se terminant le 31 mars 1960. L'honorable M. MacLean.

L'hon. J. ANGUS MACLEAN (*ministre des Pêcheries*): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président et messieurs les membres du comité. Je me félicite de l'occasion qui m'est fournie de venir témoigner devant vous et d'être accueilli de nouveau par à peu près le même comité que celui qui a étudié mes prévisions de dépenses il y a à peine quelques mois. Tout comme l'an dernier, de hauts fonctionnaires de mon ministère sont venus se mettre à votre disposition. Je vous les ai présentés l'an dernier. Il ne m'apparaît donc pas nécessaire de recommencer cette présentation car, sauf erreur, vous vous connaissez tous à présent. En ce qui nous concerne, aussi bien moi-même que mes fonctionnaires en général, je dois dire qu'il nous est très agréable de comparaître devant un comité dont les membres sont sans exception, je crois, véritablement intéressés à l'industrie de la pêche et au courant de quelques secteurs tout au moins de cette industrie.

Je ne veux pas tenter ici de vous donner un exposé exhaustif de tous les domaines d'activité de l'industrie de la pêche et de mon ministère, ce qui serait trop entreprendre; en tout cas, j'estime qu'il est plus à propos de traiter de questions particulières se rattachant à chaque crédit ainsi qu'à l'activité de mon ministère. Il y a à peine quelques mois vous avez examiné nos prévisions de dépenses très attentivement, en sorte que je n'ai pas l'intention, dans les observations que je formulerai ce matin, de passer en revue les affaires générales qui présentent un caractère plutôt routinier et dont vous avez déjà tous une bonne notion. Toutefois,